

**6 Économie**

**Secteur bois/ Groupe Rougier/ Après la décision du tribunal de Commerce de Poitiers**

**Le Gabon, plaque tournante de toutes les activités**

**Willy NDONG**  
Libreville/Gabon

**LE** tribunal de Commerce de Poitiers a fait droit, le 12 mars dernier, à la demande de Rougier S.A, holding du Groupe, de bénéficier d'une procédure de sauvegarde et à celle de Rougier Afrique International, filiale de Rougier S.A, de bénéficier d'une procédure de redressement judiciaire. Ainsi, dans le cadre de la procédure de sauvegarde, Rougier S.A. présentera auprès du tribunal de Commerce un plan de redressement qui lui per-

mettra de poursuivre son recentrage stratégique dans les meilleures conditions, tout en bénéficiant de la confiance de ses partenaires et créanciers. Pour sa part, la procédure de redressement judiciaire de la société Rougier Afrique International concerne essentiellement l'activité de commercialisation à l'export des productions africaines, et fera l'objet de la présentation d'un plan auprès du tribunal de Commerce.

Selon les responsables du Groupe Rougier, la filiale française d'importation, Rougier Sylvaco Panneaux,



Photo : D.R.

**Le Groupe Rougier va désormais diriger ses activités à partir du Gabon.**

n'est pas concernée par ces décisions. Elle dispose de sa propre autonomie finan-

cière et assure favorablement ses approvisionnements en produits bois et

contreplaqués, en provenance de Rougier Gabon et dont les responsables ont indiqué que la restructuration des activités du Groupe Rougier est une véritable aubaine pour notre pays. Lequel deviendra désormais le centre de toutes les activités du Groupe à travers le monde. « La restructuration du Groupe Rougier est une véritable aubaine pour le Gabon. Nous allons désormais recentrer une grande partie de nos activités ici au Gabon. Ainsi, toute la direction générale du Groupe Rougier sera désormais basée au Gabon qui devien-

dra le centre de toutes les décisions du Groupe. C'est une opportunité pour le pays, en termes de création de nouveaux emplois, de modernisation, de développement et d'industrialisation de la filière bois, conformément aux ambitions des plus hautes autorités du pays, qui souhaitent faire de ce secteur, un maillon essentiel du développement économique du pays. En termes d'emplois, nous aurons besoin de commerciaux, de juristes, d'informaticiens», a confié un responsable de Rougier Gabon.

**Célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs**

**E-commerce : le boom des transactions électroniques**

**Innocent M'BADOUA**  
Libreville/Gabon

**La direction générale de la Concurrence et de la Consommation a mené une enquête sur un échantillon de 500 Gabonais. Il résulte que les transactions électroniques sont en nette augmentation.**



Photo : Rudy Hombenet

**Airtel Money, transaction la plus utilisée.**

**COMME** le reste du monde, le Gabon célèbre, ce 15 mars, la Journée mondiale des droits des consommateurs (JMDC). Le thème national, articulé autour de la problématique de la protection du consommateur, touche cette fois-ci le commerce électronique ou e-commerce.

Faire de e-commerce signifie être capable de tout acheter en ligne : des vêtements, de la musique, des films, des gadgets et des produits alimentaires, etc. Au Gabon, en une décennie seulement, une large gamme de choix s'est ouverte en produits et services ; le tout disponible à partir d'un appareil connecté qui peut être utilisé n'importe où et à n'importe quel moment. C'est dans cette optique qu'une

petite enquête sur un échantillon de 500 Gabonais dans la province de l'Estuaire, précisément à Mbolo, Score, SEEG en ville, Mont-Bouët, Akanda et au carrefour Sni-Owendo, a été menée par la direction générale de la Concurrence et de la consommation (DGCC), auprès des consommateurs ayant effectué des achats via les services mobiles en 2017.

L'objectif de cette enquête était de connaître les services mobiles de transactions financières les plus utilisés (Airtel money, Bicig Mobile, Mobicash, etc.), recueillir les avis des utilisateurs par rapport à la qualité des services, connaître les attentes, les raisons de satisfaction et d'insatis-

faction des utilisateurs. Sur le critère "possession d'un compte", 361 enquêtés soit 72,2% possèdent un compte Airtel money. Ensuite Bicig Mobile avec 53 enquêtés soit 10,6%; autres 43 soit 8,6 %; Mobicash 23 soit 4,6 % et BGF mobile soit 4%. Ceci montre que le numérique est présent dans le quotidien des populations de Libreville, d'Owendo et d'Akanda. "Le service le plus utilisé" parmi toutes les transactions financières est celui du retrait d'argent. Plus de la moitié des personnes interviewées l'utilisent (332 personnes soit 66,4%). Ensuite, "Envoi d'argent" (51,6%), "Achat de crédit" (49,6 %) et "SEEG Edan" (36,6%).

**INSATISFACTIONS.** Les "In-

satisfactions" recensées auprès des enquêtés par rapport aux services offerts sont nombreuses. Sur les 500 personnes interviewées, 158, soit 31,6 %, sont insatisfaites de ces services. Les raisons évoquées sont multiples dont les plus récurrentes sont le service "Retrait d'argent" où les clients se plaignent du manque de liquidités (27 personnes, soit 15%), des problèmes de connexion (26 soit 14,4%), les frais élevés (20, soit 11,1%), les pro-

blèmes constant de réseau (14, soit 7,78%) et de facturation (7, soit 3,8%). "L'entité ou administration de recours" à laquelle font appel les interviewées en cas de litige est classée en 4 catégories (Point de vente, DGCC, Police et autres). 373 personnes (74,6%) font recours systématiquement au point de vente où elles effectuent leurs transactions. 107 personnes (21,1%) font appel à la DGCC. 5 personnes (1 %), font leurs réclamations à la

police, et enfin 67 personnes (13,4%), s'adressent aux autres entités ou administrations.

En conclusion, les services mobiles sont de plus en plus utilisés par les populations pour effectuer des transactions financières et commerciales. Toutefois, la qualité des services nécessitent des améliorations constantes, en vue de donner pleine satisfaction au consommateur et de le protéger contre tout abus.

**Réunion hier du Comité monétaire et financier du Gabon**

**Nécessité de poursuivre les réformes**

**I.M'B.**  
Libreville/Gabon

**LE** Comité monétaire et financier du Gabon s'est tenu, hier, à Libreville, au siège national de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Présidé par le ministre de l'Économie, Régis Immongault, en présence de Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC, ce comité s'est penché sur la situation économique et monétaire du Gabon au premier trimestre 2018, ainsi que sur les perspectives.



Photo : JOE MANIANGA

**Régis Immongault, ministre de l'Économie, président du Comité monétaire et financier du Gabon**

S'il y a des secteurs d'activités, comme celui du commerce qui accuse encore le contre-coup de la crise, d'autres par contre, connaissent

un frémissement, sinon des performances favorables, a indiqué l'argentier gabonais. C'est le cas du secteur agricole où les performances ont été remarquables.

Au terme des travaux, Régis Immongault a insisté sur la nécessité de poursuivre les réformes et de diversifier davantage l'économie.

On attend maintenant que le gouvernement rende, en juin prochain, les premiers résultats du Plan de relance de l'économie, lancé par le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet en juin 2017 pour apprécier. (Nous y reviendrons).


Développement supérieur  
Formation professionnelle  
Services entreprises

**Institut Ucac-Icam : fondé en 2002,**  
 établissement d'enseignement Supérieur de l'Université Catholique d'Afrique  
 Centrale (UCAC) dont la direction générale a été confiée à l'Institut Catholique d'Arts et  
 Métiers (ICAM) école d'ingénieurs française.

**Nouveau parcours : Devenez Ingénieur Généraliste - Parcours International et Interculturel**

Les atouts de ce parcours :

- Double diplôme UCAC et ICAM : délivré par la CTI en France (Commission des Titres d'Ingénieurs)
- Jusqu'à 4 ans sur nos sites ICAM à l'étranger (Brésil, France ou Inde)
- Mixité Culturelle
- Pédagogie Active et Innovante (Problem Based Learning)
- Possibilité de stages à l'étranger
- Bilinguisme : Français -Anglais assuré

Niveau requis : GCE A/L\* & BAC C, D, E, F et S

**Autres Formations :**

- Ingénieur généraliste par apprentissage
- Ingénieur : Réseaux et télécom—Génie logiciel
- Licence en Maintenance Industrielle options : Instrumentation pétrolière-Energie et Environnement-Agro-Industrie.

Les concours d'admission à l'Institut Ucac-Icam seront organisés à Libreville et Port-Gentil.

**- Libreville : Institution Immaculée Conception**  
 Contacts : M. Jean Philippe ENGONGA OBAME (proviseur) Tél. (+241)04 34 08 79 / 06 35 30 76  
 Mgr. Patrick NGUEMA EDOU Tél. (+241)07 58 95 56/ 06 05 79 69

**- Port-Gentil : Collège et Lycée Raponda Walker**  
 Contacts : M. Christian MISSOUMA (proviseur) Tél.1 (+241) 07 38 42 75 / 01 53 12 93  
 M. ONDZAGA ESSOBA Nazaire ( Censeur 2nd cycle) Tél.2 (+241) 07 33 67 03  
 Mme MATSANGA Dieve Warene Tél.3 (+241) 02 07 16 65

Les documents pour s'inscrire au concours sont à télécharger sur internet [www.ucac-icam.com](http://www.ucac-icam.com) ou à retirer auprès des institutions ci-dessus.

- Concours 1er cycle (admission site de Pointe-Noire au Congo) : **11 et 12 mai 2018, 15 et 16 mai 2018.**  
 Public concerné : élèves de terminale et bacheliers des séries C, D, E, F3 et S nés après le 12 mai 1993
- Concours 2nd cycle (admission site de Douala au Cameroun) : **11 et 12 mai, 19 mai**  
 Public concerné : Etudiants ou Titulaires d'un BTS ou DUT dans les domaines industriels nés après le 12 mai 1991.

**La date de clôture des inscriptions est fixée au 04 mai 2018**  
 De nombreux Groupes (TOTAL, TOBACCO IMPERIAL, BOLLORE, PERENCO, AIR LIQUIDE...) accompagnent ainsi le développement des formations. Ils accueillent régulièrement des apprentis ingénieurs par alternance en acceptant de prendre en charge une part importante des frais de formation.